

AVIS
D'APPEL D'OFFRES AO-GT2026-01

**TRAVAUX DE PAVAGE D'UN TRONÇON DU
BOULEVARD SAINT-JOSEPH**



La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour des travaux de pavage sur un tronçon du boulevard Saint-Joseph.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **jeudi 17 septembre 2026** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres AO-GT2026-01 – Travaux de pavage d'un tronçon du boulevard Saint-Joseph** », le nom et l'adresse du soumissionnaire, la date et l'heure limites de réception des soumissions ainsi que l'adresse de l'hôtel de ville ci-dessous.

Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du greffe à l'hôtel de ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7W 1G8, **au plus tard à 10h30 le mardi 6 octobre 2026**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après 10h30.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Le présent appel d'offres est régi par les accords ACCQO et ALEC.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer avec Monsieur Mathieu Perrier, Technicien en infrastructures municipales, à l'adresse courriel suivante : mperrier@ndip.org et/ou par téléphone au 514-453-4128 poste 3240.

Fait à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 17 septembre 2026.

Marie-Hélène Brunet, greffière